

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Informations générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 7004

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre : RETRAITE

Nom & Prénom : A MELLAA

J LALI

Date de naissance : 11/11/64

Adresse : 238 LOTIF LAYMOUN CASA

Tél. : 06 61 33 98 50

Total des frais engagés : 3000.00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr MOUSTAHIID Mohammed
Chirurgien - Traumatologue
Orthopédiste
17 Ag. Abdelloumen & El Bachir
Laalaï N° 17 - Casablanca
Tél. : 05 22 20 45 45 / Fax : 05 22 22 78 18

Date de consultation : 19/11/2021

Nom et prénom du malade : Drissou Saida

Lien de parenté : Lui-même Conjoint

Nature de la maladie : Drissou Saida

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA

Signature de l'adhérent(e) : 

Le : 12/11/2021

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
19/11/16			300,00	Dr MOUJTAHID Mohammed Chirurgien Traumatologue Orthopédiste 17 Ag. Abdelmoumen & El Bachir Laalaj N°27 Casablanca Tel: 0522 981 840 Ura: 061 770 081
20/11/16			300,00	Dr MOUJTAHID Mohammed Chirurgien Traumatologue Orthopédiste 17 Ag. Abdelmoumen & El Bachir Laalaj N°27 Casablanca Tel: 0522 981 840 Ura: 061 770 081
21/11/16			300,00	Dr MOUJTAHID Mohammed Chirurgien Traumatologue Orthopédiste 17 Ag. Abdelmoumen & El Bachir Laalaj N°27 Casablanca Tel: 0522 981 840 Ura: 061 770 081
25/11/16	PPR		200,00	Dr MOUJTAHID Mohammed Chirurgien Traumatologue Orthopédiste 17 Ag. Abdelmoumen & El Bachir Laalaj N°27 Casablanca Tel: 0522 981 840 Ura: 061 770 081

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture Dr MOUJTAHID Mohammed Chirurgien Traumatologue Orthopédiste 17 Ag. Abdelmoumen & El Bachir Laalaj N°27 Casablanca Tel: 0522 981 840 Ura: 061 770 081

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

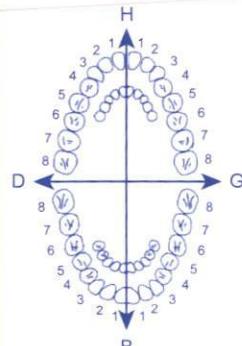
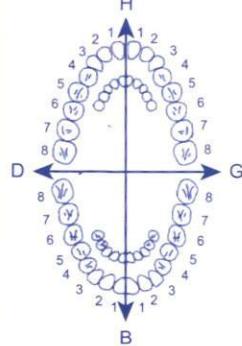
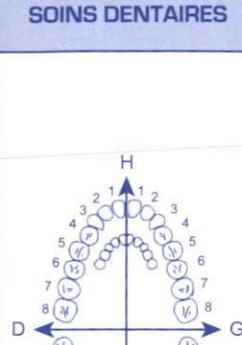
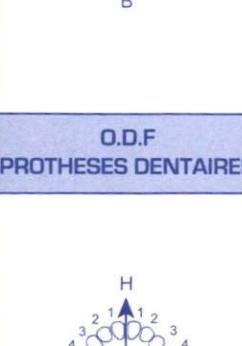
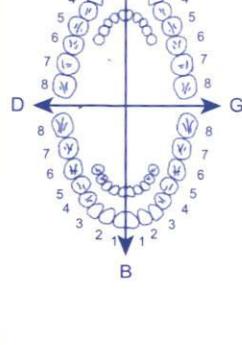
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan d

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur MOUJTAHID MOHAMMED

Professeur ex: enseignant à la faculté de médecine de Casablanca

Chirurgien Traumatologue Orthopédiste :
Prothèses, arthroscopie, chirurgie de la main et nerfs périphériques, pathologie de sport

الدكتور محمد مجتهد

أستاذ سابق بكلية الطب بالدار البيضاء

جراحة العظام و المفاصل

جراحة اليد و الأعصاب

الطب الرياضي و الجراحة بالمنظار

Le : 25/11/2020

Facture

MME AMELLAH SAIDA

Acte	Honoraire
Consultation	300.00 Dh
Infiltration Talon gauche (importé)	300.00 Dh
PRP (importé)	2400.00 Dh
Total	3000.00 Dh

Arrêté la présente facture à la somme de :

3000.00 Dirhams

Dr MOUJTAHID Mohammad
Chirurgien Traumatologue
Orthopédiste
17 Ag. Abdelmoumen & El Bachir
Laalaj N°27 - Casablanca
Tél: 0522 987 610 / Ura.: 0661 770 081

17 Le Louvre Center angle Bd Abdelmoumen et El Bachir Laalaj
bureau 27 - 5ème étage Casablanca - Tel: 0522981610
E-mail : mmoujtahid2000@yahoo.fr - Urgences: 0661770081